

# Fugue

## Définition

La fugue est, comme son nom l'indique, avant tout une fuite (*running away* en anglais). Elle consiste à s'échapper du lieu où l'on vit, sans autorisation et sans dire où l'on va, pour un temps généralement bref mais qui peut durer plusieurs jours ou plusieurs semaines, et même parfois confiner à l'errance. Ce comportement est en hausse chez les adolescents depuis une dizaine d'années, mais il est souvent banalisé à tort par l'entourage lorsque le mineur revient spontanément au bout de quelques heures, après s'être réfugié chez un(e) camarade, et avoir même gardé le contact, dans certains cas, avec ses ami(e)s par téléphone mobile interposé.

Ce mode de disparition soudaine et volontaire réalise un acte de rupture qui traduit toujours une souffrance méritant d'être prise en compte. La fugue peut avoir un but précis (ex. : rejoindre quelqu'un contre l'avis de l'entourage), mais elle est plus souvent une réponse impulsive à un conflit avec l'entourage, un malentendu ou une contrariété plus ou moins grave, une déception ou une perte affective, ou tout autre différend en rapport avec les proches. Elle ne doit cependant pas faire conclure hâtivement à des mauvais traitements de leur part, car derrière tel ou tel facteur déclenchant se cache en général un mal-être profond qui préexistait antérieurement. Celui-ci n'est pas forcément lié à la qualité des relations avec l'entourage, il peut même en être cruellement indépendant (ex. : maladie mentale), mais il révèle que le « foyer de résidence » ne parvient pas à contenir et apaiser la souffrance ressentie par le sujet, ou bien que ce dernier y espère des modes de résolution qui ne se produisent pas, ou encore que les attitudes des proches étouffent le sujet qui se sent prisonnier de leur sollicitude, voire privé, contre son avis, des relations avec une personne qui lui est chère (parent déchu de ses droits, petit ami écarté, etc.). La durée de la fugue, la distance parcourue, le retour spontané ou non du sujet, la répétition et les risques agis ou subis pendant la fuite, sont des facteurs de gravité qu'il convient d'évaluer au décours de l'épisode.



## Qui est concerné ?

La fugue peut s'observer à tout âge, mais elle est caractéristique des passages à l'acte de l'adolescence. Plus fréquente chez les filles, elle est statistiquement plus longue en durée et en distance parcourue chez les garçons. En France, environ 40 000 cas de fugues de mineurs sont déclarés chaque année, chiffre sous-estimé car tous les cas sont loin d'être rapportés à la police. La fugue d'un mineur a, en effet, mauvaise réputation dans l'opinion publique qui en fait systématiquement la signature d'un « cas social » ou l'expression désespérée d'un jeune maltraité par son entourage. S'il est vrai qu'un nombre important de fugues à cet âge s'inscrivent dans un contexte de placement (famille d'accueil, institution), signalant par là-même un histoire émaillée de violences et de ruptures de tous ordres, beaucoup d'autres surviennent dans un milieu familial en apparence « sans histoires. » Le désir de rupture est alors à interpréter comme une volonté d'apaisement d'un état de tension extrême, une recherche de soulagement immédiat. C'est un signe précoce de tentative de résolution d'un mal-être par la coupure (l'argot familial « se casser » est éloquent), l'échappement, l'évanouissement dans la nature — termes que l'on retrouve au sens propre ou au figuré dans d'autres conduites de rupture (scarifications, ivresses prononcées, prises de toxiques, tentatives de suicide...), que la fugue peut d'ailleurs annoncer ou accompagner (80 % des jeunes suicidants ont des antécédents de fugue).

## Les signes d'alerte

- isolement volontaire, repli sur soi, mutisme, alternant avec des « clashes » soudains (cris, portes qui claquent, injures, violences contre des objets...),
- irritabilité, susceptibilité exacerbée, instabilité et manifestations émotionnelles inappropriées ou très exagérées,
- attitude de contradiction systématique et incommunicabilité, épisodes de colère intense par non acceptation ou incompréhension des interdits,
- humeur dépressive ou anormalement variable,
- expressions de ras le bol et menaces explicites : « j'en ai trop marre, je vais me casser ! »,
- antécédents d'autres conduites de rupture (cf. supra),
- éléments laissés en évidence indiquant la planification d'un départ imminent.

## Que faire ?

### Lors du constat de la fugue :

- ne surtout pas se contenter de penser que le fugueur va revenir de lui-même, sous prétexte qu'il l'a déjà fait et qu'il ne faudrait pas trop lui montrer que l'on est inquiet à son sujet,
- ne pas paniquer, mais essayer au contraire de joindre l'enfant sur son téléphone mobile et lui laisser un message pour lui signifier l'inquiétude que sa disparition suscite,
- se faire aider par un membre de la famille ou des amis proches, téléphoner aux parents des amis de l'enfant,
- contacter ses amis et leur demander de consulter leur messagerie (mail, SMS, blogs),
- si ces premières démarches n'ont rien donné, s'adresser au commissariat le plus proche pour signaler la disparition et fournir une photo récente ainsi qu'un descriptif de la tenue de l'enfant,
- Vérifiez si l'enfant est parti avec des affaires : vêtements, sacs, téléphone portable (s'il a laissé son portable, vérifiez que la puce est bien à l'intérieur !), affaires de toilette. Cela vous donnera l'occasion de voir si aucune lettre n'a été laissée à votre attention. Vérifiez également si votre enfant a pris ses papiers d'identité avec lui ou s'il a des moyens de transport et de paiement,
- Continuer les recherches même après avoir signalé la disparition à la police,
- faire déclencher une recherche pour disparition inquiétante si des éléments vont dans ce sens..

### Lors du retour du fugueur :

- garder son calme,
- faire état explicitement de l'inquiétude ressentie du fait des risques d'accident et de mauvaises rencontres,
- dire combien cette inquiétude est à la mesure de l'amour que l'on éprouve pour lui/elle,
- laisser s'exprimer ses émotions sans chercher à les cacher, se demander à haute voix quelle souffrance ressent l'enfant pour en arriver là,
- ne pas hésiter à poser des questions telles que :
  - a-t-il des choses à dire à cette occasion ?
  - a-t-il des problèmes avec certaines personnes ?
  - comment se sent-il en ce moment ?
  - qu'est-ce qui l'a poussé à fuguer ?
  - comment a-t-il vécu sa fugue ?
  - de quelle forme d'aide pense-t-il avoir besoin, selon lui ?
  - comment peut-on l'aider ?
  - que représente la fugue pour lui/elle ?,

## Éviter

- rejeter le fugueur à son retour,
- minimiser ou passer sous silence l'événement,
- réagir par la colère en punissant ou en brimant,
- employer l'ironie, la moquerie à propos de son comportement,
- imposer des règles trop strictes ou trop contraignantes,
- accepter les provocations et les insultes,
- ne rien changer à son attitude de parent.

## Préférer

- Veiller à ce que le climat familial soit favorable à l'équilibre affectif de l'adolescent,
- favoriser l'explication, l'écoute, la réflexion,
- accepter d'entendre ses critiques, autant pour ce qui est relatif à son éducation que pour ce qui est des conditions de vie de la famille,
- essayer d'accéder avec compréhension et humilité à ses revendications, mais aussi faire valoir que la recherche d'un équilibre « donnant-donnant » est à la base de tout échange,
- évoquer les problèmes qui sont à l'origine de la crise,
- essayer de les régler dans un esprit de conciliation et d'ouverture d'esprit,
- garder son rôle et sa dignité de parent et savoir fixer des limites,
- exercer son autorité sans excès et avec amour.

## Retenir l'essentiel

La fugue n'est pas un acte délinquant, c'est un symptôme de souffrance dont l'origine est à déterminer par le dialogue et la concertation. À la différence du chantage qui est exercé par quelqu'un restant dans l'ombre pour « faire chanter » ses victimes à l'aide de pièces supposées compromettantes, la fugue met en scène l'absence du sujet en fuite comme moyen de s'extraire de son mal-être et de faire pression sur ses proches dans l'espoir de davantage de reconnaissance. .

## Parole d'Expert



Xavier POMMERAU, Psychiatre, chef du pôle aquitain de l'adolescent. Centre Abadie. CHU de Bordeaux.

*Contrairement à ce que beaucoup croit, la fugue n'apporte pas la preuve que le sujet en fuite est malheureux ou en souffrance à cause des personnes chez qui il réside. Cette hypothèse est à examiner, mais le plus souvent, le foyer de résidence n'est que la scène qui cristallise les attentes et les espoirs du sujet en détresse de rompre avec son passé ou ses démons intérieurs. Lorsqu'il ne trouve aucun apaisement, ou que les tensions augmentent à telle ou telle occasion, il pense à la fugue comme moyen d'échapper au mal-être qu'il ressent en lui ; laisser sur place sa souffrance, en croyant s'en débarrasser à travers ce soudain franchissement du dedans vers le dehors. Un peu comme quelqu'un qui ne supporterait pas la forme de son ombre et qui chercherait à s'en débarrasser en prenant la fuite par surprise. Une fois dehors, le fugueur réalise évidemment que son ombre l'a suivi et que l'on ne se débarrasse pas ainsi de ses affres intimes, par la seule magie de son évanouissement dans la nature. Le fugueur espère alors secrètement « briller par son absence » pour que ses proches réalisent combien il se sent mal et lui prouvent l'amour et l'affection qu'ils lui portent en partant à sa recherche. C'est pourquoi le pire à faire avec un fugueur est d'attendre qu'il rentre de lui-même. Fuguer comporte deux attentes : d'une part, faire disparaître les problèmes ; d'autre part, se faire reconnaître. Une coupure dans l'espoir d'un escamotage et d'une reconnaissance. La fugue est aujourd'hui l'un des indicateurs les plus précoces du mal-être, avec une autre forme de coupure – cutanée, celle-là, à travers les scarifications dont la fréquence ne cesse d'augmenter chez les moins de 16 ans.*

Septembre 2015. Mise à jour, avril 2016

## Les aides possibles

- **SOS Enfants disparus**  
116 000  
Le 116 000 a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.  
Il intervient auprès des familles dans le cadre de fugues, d'enlèvements parentaux en France ou à l'étranger, de disparitions inquiétantes de mineurs et de jeunes majeurs (de moins de 25 ans).  
[www.sosenfantsdisparus.fr](http://www.sosenfantsdisparus.fr)
- **Sauvegarde de l'adolescence**  
119  
[www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)
- **Paris Ados Service**  
01 42 40 20 42  
[www.sauvegarde-paris.fr](http://www.sauvegarde-paris.fr)
- **Sauvegarde de l'adolescence**  
01 40 39 70 02  
[www.sauvegarde-paris.fr](http://www.sauvegarde-paris.fr)
- **Aide aux Parents d'Enfants Victimes (APEV)**  
01 46 48 35 94  
[a pev@a pev.org](mailto:a pev@a pev.org)
- **APSA Le Fil d'Ariane – Point accueil et écoute Jeunes à LENS**  
03 21 43 20 20.



**Bibliographie non exhaustive comprenant des ouvrages de référence :**

- La fugue,  
Anne Delaflotte Mehdevi, roman, Gaia, 2010.
- **Les conduites à risque à l'adolescence, Repérer, prévenir, prendre en charge,**  
Robert Courtois, Dunod, 2011.
- **La jeunesse en difficulté,**  
P. Hanigan, Les Presses de l'Université du Québec, 1997.
- **L'adolescence aux mille visages,**  
Alain Braconnier et Daniel Marcelli, Odile Jacob, 1998.
- **Fugue en haine majeure,**  
Anne Saraga, Seuil, 1985.
- **Les fugues de l'enfant et de l'adolescent,**  
Paul Messerschmitt, PUF, 1987.
- **Quand l'adolescent va mal,**  
Xavier Pommereau, J'ai lu, 2003..

---

(Listes non exhaustives. N'hésitez pas à nous faire part des adresses ou des ouvrages qui pourraient compléter ce document)

[Haut de page](#)